

SEANCE DU 09 février 2021

L'an deux mil vingt et un le 09 février à 20h00 le Conseil Municipal s'est réuni, à la salle des fêtes pour garantir la distanciation sociale des Elus, sous la présidence de Monsieur FALLOU Thierry, Maire. Masques, gel, lingettes sont à disposition des personnes présentes.

Présents : Mmes DRUGEON Cécile, PELLETIER BRUNEAU Ariel, TEISSERENC Cécile, MM. FALLOU Thierry, , BONIN Grégory, CHERAMY Laurent, FAGNOUX Eric, FAUCHEUX Samuel, JOUSSET Christian, POUSSE Tristan.

Absents excusés : M. BRUNEAU Hubert donne pouvoir à Mme PELLETIER BRUNEAU Ariel

Secrétaire de séance : M. JOUSSET Christian

Date de convocation : 03 février 2021

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du PV du Conseil municipal du 20 janvier 2021.
- Demande de FDI
- Devis élagage
- Points travaux
- Présentation de l'avancée du Site Communal
- Questions Diverses

I - Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 20 janvier 2021 :

- Le conseil municipal valide le compte rendu du conseil municipal du 20 janvier 2021

II – Demande de FDI.

Suite à la démolition de la maison du 6 rue de l'Artisanat, le conseil départemental va faire borner afin de délimiter l'emplacement frappé d'alignement.

Le Conseil Municipal approuve le projet de sécurisation et d'élargissement de la chaussée rue de l'Artisanat, avec pose de bordures et caniveaux, création de trottoirs recouverts et reprise partielle de couverture de chaussée rue de l'Artisanat et Impasse des Ecureuils pour un montant HT de 16 553.10 € HT soit 19 863.72 € TTC.

Il sollicite à cet effet une subvention au titre du fonds départemental d'investissement pour cette réalisation, d'un montant de 4 966 €, soit 30 % du coût du projet, et autorise M. le Maire à signer tous documents relatif à ce projet.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Subvention FDI	:	4 966.00 € (30 %)
Autofinancement		14 898.72 €

TOTAL		<u>19 863.72 € TTC</u>

Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abs : 0

Travaux cimetière :

M. le Maire fait part des problèmes de sécurisation des allées autour de la croix, le Conseil Municipal approuve le projet de sécurisation des allées et reprises de bordures délimitant les secteurs, pour un montant HT de 2 462.00 € HT, soit 2 954.40 € TTC.

Il sollicite à cet effet une subvention au titre du fonds départemental d'investissement pour cette réalisation, d'un montant de 739.00 €, soit 30 % du coût du projet, et autorise M. le Maire à signer tous documents relatif à ce projet.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Subvention FDI	:	739.00 € (30 %)
Autofinancement		2 215.40 €
TOTAL		<u>2 954.40 € TTC</u>

Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abs : 0

III – Devis élagage :

Le saule pleureur du terrain de jeux est prêt à tomber, des devis ont été demandés à deux entreprises :

Ets Goueffon élagage de Semoy Prix H.T 560 €

Ets Georges Arboriste Grimpeur de Loury Prix H.T 480 €

L'entreprise Georges Arboriste Grimpeur est retenue pour effectuer les travaux le plus rapidement possible.

IV – Demande de DETR :

M. le Maire fait remarquer que la canalisation plomb de M. TUYA rue de la Pierre St Marc est à remplacer.

Après présentation des travaux de remplacement de la canalisation de plomb rue de la Pierre Saint Marc, et pose de compteur dans les trottoirs, sur présentation du devis de la Sté VEOLIA.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à déposer une demande de DETR à hauteur de 20% du montant HT pour « Equipements et Services à la population ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

V – Demande de DSIL :

Afin de sécuriser les abords de notre château d'eau, en effet les tracteurs voisins avancent jusqu'au bouches à clés (photos à l'appui). M. le Maire présente un devis de l'Ets Clôtures Dunoises pour une pose de clôture autour de celui-ci.

Suite à la présentation des travaux de pose de clôture autour du château d'eau, pour un montant maximum de 3 500 € TTC. Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à déposer une demande de DSIL pour la mise aux normes et sécurisation des équipements publics.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

VI – Point travaux :

Route de Thironneau : des devis ont été demandé pour faire des travaux sur cette route communale. La famille POUSSE souhaitant acheter le chemin N°36 dit du Muïds de l'Abbaye, envisagerait d'acheter cette route. Le dossier est donc mis en attente.

Bâche à incendie : les travaux TEOS sont terminés, il restera les tuyaux d'aspiration à poser et le balisage à faire par la Sté I2E et le marquage au sol à Peronville et à Puerthe le tuyau d'aspiration à poser avec son balisage

Interdiction de descendre dans la bâche à incendie de Péronville avant le 15 février pour séchage complet.

Arbres derrière l'Eglise : ils vont être abattus avant le printemps.

Branchement d'eau maison de Mme Tuyà 1 rue de la pierre st Marc

Le robinet avant compteur est inutilisable et la bouche à clé dans la route quasi idem, il convient donc de remédier à ce problème .Un devis de réfection à neuf du branchement à partir de la canalisation de rue a été demandé à Veolia pour une valeur de 2849 €.

Mr le Maire fait remarquer que l'on pourrait envisager refaire les branchements de cette rue pour supprimer le plomb et mettre des compteurs dans les trottoirs. Dans ce cas nous pourrions prétendre à la subvention de la DETR à hauteur de 30 %.

Après avoir échangé le conseil délibère et autorise Mr le Maire à déposer une demande de DETR

Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Machelainville :

Un problème de stationnement est apparu face au 3 hameau de Machelainville, les nouveaux propriétaires de la maison de Mr Baryla se garent dans la rue et non dans leur cour. L'accès de la ferme voisine est perturbé et les accotements se trouvent défoncés. (La route est étroite et il passe bus et camions poubelles à cet endroit etc)

Une suite va être donnée à cette affaire, Mr le Maire a déjà rencontré ces personnes et un rdv est programmé pour un autre dossier en mairie.

Canalisation d'eau prévision de remplacement : le conseil évoque le remplacement des canalisations d'alimentation d'eau rue de la Frileuse et direction de Machelainville /Loupille. Ces canalisations principales sont situées dans les trottoirs et accotements. Projet à étudier pour un avenir proche.

VII – Site communal :

Mme DRUGEON fait une présentation de l'avancée de ces travaux ainsi que de l'application Panneau Pocket.

VIII- Divers :

Les élections Départementales et Régionales auront lieu les 20 et 27 juin 2021. Dates à noter dans les agendas. Il faudra être un minimum de 12 personnes sachant qu'il y aura 2 élections !

Madame TERRIER Rose aura 100 ans le 13 Mars 2021

M. le Maire a envoyé un mail à la Sous-Préfecture de Châteaudun afin de connaître les possibilités d'organiser une cérémonie vu la crise sanitaire que nous traversons.

Dans le cas d'une réponse négative, une composition florale et des confiseries lui seront offertes pour un montant d'environ 100 à 120 €.

Un Fonds de concours de la CCCB pour la réserve incendie pourrait être alloué (ce dernier nous avait été annoncé quasi acquis pour environ 12 000€) .Mais maintenant il nous est imposé une végétalisation de la surface extérieure .Le conseil est surpris par une telle ingérence et se questionne sur d'autres attributions par ailleurs.

En effet si nous devons investir en supplément pour cette végétalisation cela ne ressemble plus beaucoup à une subvention qui avait pour objectif de minorer le cout final !!

Nettoyage du château d'eau. Il est prévu que la Sté 2 PA fasse le nettoyage du réservoir, en ce moment la Commune de Bazoches que nous fournissons en eau potable est en travaux donc cette intervention est repoussée de deux ou trois mois.

Les bornes à incendie seront contrôlées à la même époque

Tour de table : RAS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

◦ ◦
◦

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.